

## **Petite histoire de Michel HABIG, baron cumulard du Pays d'Ensisheim**

Il est maire d'Ensisheim depuis 1995.

Il est président de la Communauté de Commune de Centre Haut-Rhin.

Il était élu au conseil départemental du Haut-Rhin de 1992 à 2020. Au Conseil Départemental jusqu'en 2019 il est président de la *Commission agriculture, environnement et cadre de vie*.

Selon sa biographie sur Wikipedia : il assure *"la défense du monde rural de 1989 à 2007 .... entant que Président de la Chambre d'agriculture du Haut-Rhin durant 18 ans "*.

Selon sa biographie sur Wikipedia toujours, ce brave homme s'est chargé de la *"protection des biens et des personnes et a assuré la présidence lourde de responsabilités de la Commission locale d'information et de surveillance de la Centrale nucléaire de Fessenheim. À travers cette mission, il veille avec rigueur et détermination au respect du droit, à la surveillance des installations, et à la bonne information de la population "*.

Selon sa biographie sur Wikipedia encore, Michel Habig a *"exercé au sein de l'Assemblée départementale des missions où son expérience et sa sensibilité aux problématiques de développement local, trouvent à s'exprimer utilement"*.

Un Humaniste sans aucun doute !

Je vous invite tous à aller compléter la biographie de Michel Habig sur Wikipédia pour y mentionner ses positions relatives à Eurovia 16 et la possibilité de voir Amazon en être le locataire.

Michel Habig a par ailleurs été jusqu'en 2020, 3<sup>e</sup> vice-président du conseil départemental du Haut-Rhin, Président du syndicat mixte de l'Ill, Président du syndicat mixte Thur Aval, Vice-président du syndicat mixte de la Brigade verte, Président du syndicat des eaux, Président du SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon.

Mais retenez qu'il a seulement été vice président du syndicat mixte Pays Rhin vignoble Grand-Ballon.... Décevant .

On l'appelle le BARON. On le présente comme un personnage très autoritaire, peu disposé à accepter la moindre opposition à ses idées et ambitions. Il symbolise parfaitement cette catégorie d'élus qui nous gouverne, affectée par cette grave maladie et déviance qu'est le besoin de pouvoir absolu.

Il était agriculteur, de père en fils, depuis plusieurs générations, mais par son parcours et ses agissements il a déshonoré son métier.

Vous l'avez compris, c'est le champion des mandats électoraux. Aucune gêne ne le traverse. Rien ne lui résiste. Il a l'assurance et les certitudes de quelqu'un qui se sent tout permis.

Je vais finir par une autre vérité, parce que c'est une vérité qui est publique. On ne se gênera pas pour rappeler que M. Habig a été condamné en 2006 à 6 mois de prison avec sursis et à 5 000 euros d'amende pour l'incendie de 4 caravanes de nomades installés sur sa commune. Après avoir fait verser de l'essence sur les caravanes par 4 employés municipaux qui ont agi sur son ordre, le maire a gratté lui-même l'allumette qui a incendié les caravanes. Et M. Habig est toujours en fonction.

Cela en dit long sur notre belle France bien malade de ses institutions et qui tolère que des condamnés puissent continuer à exercer leurs mandats d'élus.

Continuons à résister, à nous rebeller, pour protéger le bien commun, qu'il soit social ou environnemental.